



OFFICE DES FAILLITES D'YVERDON

1401 Yverdon-les-Bains Rue de Neuchâtel 1 Case postale 339 CCP 10-14333-7

Tél. ligne directe M. Laurent, préposé 024/423 81 60 Fax 024/423 81 67

24

N/réf. lt/ic

Yverdon-les-Bains, le 1^{er} mars 2000



Monsieur Alois DÄHLER

8558 HELSIGHAUSEN Thg.

Faillite de M. Michel Burdet, agriculteur, Orzens

Monsieur,

J'accuse réception de votre nouvelle offre qui est inférieure à celle que mon office possède et qu'elle a signalé aux créanciers hypothécaires dans sa circulaire du 23 février 2000.

Par conséquent, elle n'entend pas renoncer à la procédure dictée le 23 février 2000 tout en précisant que conformément à l'article 256 LP elle devrait faire ratifier sa décision par les créanciers admis à la faillite de M. Michel Burdet.

Je précise en effet que la circulaire indique qu'il y a lieu de réaliser la parcelle RF no 19 de Valeyres-sous-Ursins en plus des offres de Fr. 972'463.10 enregistrées.

Je rappelle que cette parcelle avait été offerte à l'époque pour Fr. 500'000.—à la vente.

Que le Préposé
à refusé de
vendre

J'adresse copie de la présente pour information à M. Henri Burkhard, agent d'affaires, à Yverdon-les-Bains, ainsi qu'à M. Michel Burdet, à Orzens.

Je vous prie d'en prendre bonne note et vous présente, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le préposé aux faillites

Laurent

RECOMMANDE